

A CONSERVER

D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Les bons réflexes face aux risques



Mairie de La Forie
Le Bourg 63600 La Forie
Edition 2011

Les risques majeurs



Ayons les bons réflexes

Madame, Monsieur

La commune de La Forie, comme bien d'autres, peut-être soumise à la survenance d'un événement exceptionnel mettant en danger la population.

Vous avez entre les mains le Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document vous présente de manière synthétique tous les scénarios auxquels nous pourrions être confrontés ainsi que les conduites à tenir si tel étaient le cas.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement.

Conservez-le précieusement. Relisez-le de temps en temps. Apprenez les bons réflexes.

Sachez que, même si nous tentons de tout mettre en œuvre pour intervenir aux mieux en cas de besoin, rien ne remplacera votre mobilisation et votre participation au bon déroulement des opérations de secours.

A.CHANTELAUZE
Maire de La Forie

Se protéger face aux risques majeurs...

INONDATION

Une inondation est une submersion provoquée par des pluies importantes et durables.

A La Forie, les inondations se caractérisent surtout par des crues torrentielles et des ruissellements urbains et périurbains. Les secteurs concernés sont :

- Le bourg de La Forie, le Mey et le Prat avec le ruisseau du Batifol**

- Pas de vigilance particulière requise.
- Risque de crue ou de montée rapide des eaux sans dommages significatifs. Vigilance si activités saisonnières et/ou exposées.
- Risque de crue à débordements importants. Impacts sur la sécurité des biens et des personnes.
- Risque de crue majeure. Menace sur la sécurité des personnes et des biens.

MEMOIRE DU RISQUE

1999 - Inondations par une crue (débordement de cours d'eau) et par ruissellement et coulée de boue. (Arrêté CATNAT publié le 29/12/1999).

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE
AYEZ LES BONS REFLEXES



A l'annonce de l'arrivée de l'eau

Mettez en hauteur les meubles, objets précieux et produits dangereux



Coupez le compteur électrique et fermer le robinet d'arrêt du gaz



Amarrez les cuves
Prévoyez les équipements minimum: radio à piles, réserve d'eau potable, papiers d'identité, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...



Lorsque l'eau est arrivée

Réfugiez-vous en hauteur

Tenez-vous informés de la montée des eaux et des consignes
➤ Par la radio



Ne vous engagez pas sur une route inondée

Quittez votre véhicule



A l'annonce de l'ordre d'évacuation

Ne paniquez pas et quittez votre domicile

Empruntez les itinéraires d'évacuation et dirigez-vous vers le centre d'hébergement indiqué

Si vous êtes hébergés par des proches, informez-en la Mairie

Si vous ne voulez pas évacuer, informez-en la Mairie



Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)



N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants

Après

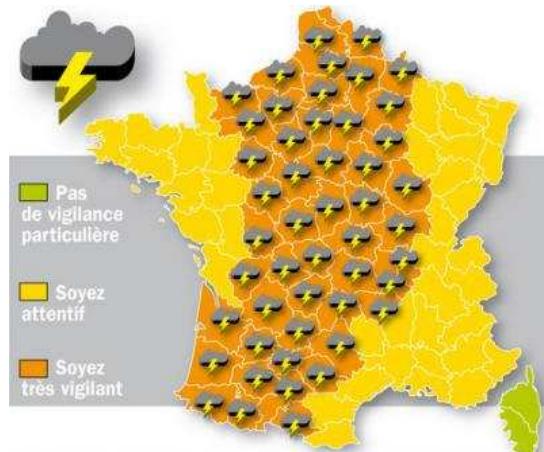
Aérez le local et désinfecter à l'eau de javel après la fin de l'alerte

RISQUES METEOROLOGIQUES

Les risques météorologiques concernent les **orages**, les **tempêtes**, la **canicule**, les **chutes de neige** et le **verglas**. Une vigilance météorologique et quelques consignes de sécurité peuvent permettre à chacun de se protéger et de réduire les effets sur leurs biens.

MEMOIRE DU RISQUE

- Tempête du 27 Décembre 1999
- Canicule de 2003
- Tempête Xynthia de février 2010



DES QUE L'ALERTE EST LANCEE AYEZ LES BONS REFLEXES	RISQUES	Suivez les consignes 	Ne téléphonez pas 	Ecoutez la radio 	Restez à l'abri
	TEMPETE – ORAGE Chutes de branches Risque d'électrocution Inondations Rupture d'alimentation Foudroiement Feu		Fermez solidement portes et fenêtres Ne sortez pas à l'extérieur pendant la tempête ou l'orage même si vous constatez un dégât sur votre habitation Débranchez vos appareils électriques et l'antenne de votre télévision N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les enseignants		
	CANICULE Déshydratation En cas de risque de complication médicale, rapprochez vous de votre médecin		Personnes fragiles et isolées : inscrivez-vous en mairie afin que les services municipaux puissent vous assister Fermez porte et fenêtres Buvez régulièrement pour éviter la déshydratation		
	NEIGE – VERGLAS Accidents de la route Chutes sur chaussée glissante Hypothermie		Limitez vos déplacements aux impératifs Dégager la neige et salez devant votre domicile Veillez à stationner votre véhicule de manière à ne pas gêner le passage des véhicules de déneigement et salage qui circulent souvent la nuit		

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un déplacement du sous-sol dû à des processus d'érosion.

Des glissements de terrain



Des écroulements et chutes de blocs



MEMOIRE DU RISQUE

Le BRGM recense un évènement passé (www.bdmvt.net)

Coulées de boue et mouvements de terrain en 1999 liées également à de fortes précipitations

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE
AYEZ LES BONS REFLEXES

AVANT



- Informez-vous en mairie des risques encourus , des consignes de sauvegarde
- Disposez des équipements minimum: radio à piles, papiers d'identité, médicaments d'urgence...

PENDANT



- A l'extérieur fuyez latéralement et éloignez-vous de la zone dangereuse
- Ne revenez pas sur vos pas.
- Gagnez un point en hauteur, n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
- Dans un bâtiment, abritez-vous sous un meuble solide éloigné des fenêtres.
- Ne prenez pas l'ascenseur



APRES



- Tenez-vous informés des consignes à suivre
- N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants
- Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile
- Evaluatez les dégâts et les dangers
- Faites les déclarations nécessaires auprès de votre assureur
- Aérez le local après la fin de l'alerte
- Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)



RISQUE INDUSTRIEL

Le risque industriel est lié à un événement accidentel sur un site industriel, dû à une défaillance technique, une erreur de manipulation, une catastrophe naturelle..., entraînant des conséquences immédiates graves pour le **personnel**, les **populations**, les **biens** ou l'**environnement** avoisinant.

Les effets

- Un **incendie** par inflammation d'un produit avec risque de brûlures et d'asphyxie.
- Une **explosion** par mélange entre produits avec risque de traumatismes directs ou par onde de choc.
- Une **dispersion** dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux avec toxicité par inhalation, ingestion ou contact.

La commune de La Forie n'est pas directement concernée par un risque industriel mais reste vigilante face au site de **Sanofi-Aventis à Vertolaye** (SEVESO 2) situé dans la vallée de Vertolaye, à 11km de La Forie.



L'organisation des secours est prévue dans :
Le POI : Plan d'Organisation Interne de l'industriel
Le PPI : Plan Particulier d'Intervention du Préfet.

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE

AYEZ LES BONS REFLEXES



Un accident majeur se produit, vous êtes avertis par la sirène

PENDANT

Ne fumez pas et n'allumez pas de flammes

Rejoignez le bâtiment le plus proche, mettez vous à l'abri

Chez vous, confinez-vous : obturez toutes les entrées d'air et arrêtez les ventilations/climatisations

Coupez le gaz et l'électricité

Tenez-vous informés des consignes à suivre

➤ Par la radio (France Bleue Pays d'Auvergne 102.5 FM)

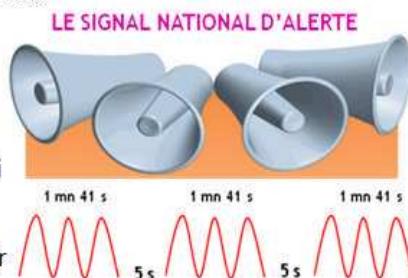
Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)

N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants

APRES

Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile

Aérez le local après la fin de l'alerte



Signal de fin d'alerte
30 secondes

Attention : Ne pas confondre avec le signal d'essai du 1er mercredi de chaque mois, à 12 h.

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Les risques transport de matières dangereuses résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation du contenant (citerne, conteneur ...)

Les effets

- Incendie** suite à un choc, un échauffement, une fuite avec risques de brûlures et d'asphyxie.
- Dispersion** dans l'air, l'eau et le sol de produits dangereux avec risques d'intoxication par inhalation, par ingestion ou par contact, ou pollution.
- Explosion** après un choc, par des mélanges de produits avec risques de traumatismes.

Les populations concernés sont : les riverains à la voie routière D 66.



MEMOIRE DU RISQUE

2004 - Un camion de livraison de Sanofi est tombé dans la Dore, les substances transportées n'ont pas été communiquées.

DES QUE L'ALERTE EST LANCEE AYEZ LES BONS REFLEXES

Sachez identifier un convoi de matières dangereuses
Dès l'alerte, confinez-vous

PENDANT

Ne fumez pas

18 Alertez les sapeurs pompiers (18) et précisez :

- > Le lieu exact de l'accident (nom de la voie, point kilométrique ...)
- > La présence ou non de victimes

Rejoignez le bâtiment le plus proche, mettez vous à l'abri
En cas de fuite de produit, n'y touchez pas auquel cas, lavez-vous et changez-vous rapidement

Confinez-vous (obtuez toutes les entrées d'air)

Coupez le gaz et l'électricité

Tenez-vous informés des consignes à suivre

- > Par la radio
- > Par la télévision

Ne téléphonez pas (laissez le réseau disponible pour les secours sauf urgence vitale)

N'allez pas chercher les enfants à l'école; ils seront pris en charge par les enseignants

APRES

Attendez l'autorisation des autorités pour regagner votre domicile
Aérez le local après la fin de l'alerte

The diagram shows a side-view of a truck. On the front of the truck, there is a placard with the text "N° d'identification du danger" above "33 1203". Below the placard is a small triangular hazard symbol. To the right of the truck, there is a larger circular graphic containing a flame symbol. Below this graphic, the text "Etiquette signalant la nature du danger" is written. At the bottom left of the truck, there is another small triangular hazard symbol. The text "N° d'identification De la matière" is written next to the truck's rear wheel.

A RETENIR

NUMEROS UTILES

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

SAMU : 15

Que dire aux secours ?

Indiquer :

1. Votre nom
2. Le numéro de téléphone que vous utilisez
3. L'adresse précise du lieu de l'évènement ou accident
4. Le nombre de victimes et leur état



Avant de raccrocher, assurez-vous que vous avez donné tous les renseignements nécessaires. Attendez que l'on vous demande de raccrocher.

Pour les assurances

N'oubliez pas, avant toute chose, de vous constituer un dossier pour vos assurances.

Vérifiez les termes, montants et franchises de vos contrats d'assurance (Art. L1251 à L1256 du Code des Assurances).

Mettez de côté toutes les factures importantes (meubles, appareils électroménagers, sono et hifi, appareils photos, bijoux...).

Relevez le type et les numéros de série de vos appareils et joignez-les aux factures.

Afin d'éviter tout litige, faites des photos de vos objets les plus précieux (une photo en gros plan et une photo en situation). Cela pourra servir à prouver votre bonne foi en cas de disparition ou à prouver leur état avant le sinistre.